

Nombre d'étudiant-e-s par groupe	Type d'enseignement : Atelier Nombre d'étudiant-e-s : jusqu'à 10 étudiant-e-s
Langue(s) d'enseignement	Anglais Français
3. Prérequis	
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	Pas de prérequis
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)	
<ul style="list-style-type: none"> • Savoir conduire en autonomie ou en collaboration une recherche personnelle en lien avec la thématique générale de l'atelier choisie par l'enseignant-e. • Approfondir la maîtrise des outils de recherche acquis en bachelor et préparer à la démarche réflexive demandée pour la réalisation du travail de master. • Améliorer les capacités à présenter par écrit et par oral les résultats d'une recherche personnelle. • Exploiter ses compétences de praticien-ne dans une démarche réflexive. 	
5. Contenu et forme de l'enseignement	
<p>L'atelier aborde les principales questions de méthode soulevées par les recherches portant sur les pratiques musicales. Les outils méthodologiques de la recherche artistique sont présentés à partir de cas concrets. Le domaine de recherche de l'enseignant-e détermine le thème général de l'atelier. L'atelier est composé d'une période d'enseignement (cf. le descriptif de chaque atelier), d'une période de suivi et de travail avec les étudiant-e-s et d'une période de présentation de leurs travaux.</p> <p>Pour connaître l'offre d'Ateliers de recherche Master en vigueur, se référer au document du même nom se trouvant sur l'Intranet HEM.</p>	
6. Modalités d'évaluation et de validation	
<p><i>Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.</i></p> <p>TYPE DE VALIDATION</p> <p>Examen noté</p> <p>* MODALITÉS D'ÉVALUATION</p> <p>Production écrite Production orale</p> <p>Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne : Présentation orale : 1/3 de la note finale. Travail écrit : 2/3 de la note finale.</p> <p>Contenu de l'examen (si pertinent) : Présentation orale de 10 minutes en classe sur le thème du travail écrit. Travail écrit entre 9'000 et 12'000 signes, espaces compris, rendu à la fin du semestre. La date du rendu des travaux est annoncée dans le planning des examens disponible dans l'intranet.</p> <p>COMPOSITION DU JURY</p> <p>Professeur-e-s concerné-e-s avec voix délibérative</p> <p>Remarque(s) :</p>	

7. Modalités de remédiation et de répétition	
Possibilité	Remédiation possible <i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>
Modalités	La remédiation est ouverte à la demande de l'étudiant-e lorsque la note se situe entre 3.5 et 3,9. La remédiation porte sur l'ensemble de l'examen ou sur les éléments ou compétences jugés les plus faibles. Sa forme et son contenu sont fixés par l'enseignant-e. Dans le cas d'une même unité d'enseignement donnée par plusieurs professeur-e-s, la consultation du ou de la responsable de la filière ou du département est nécessaire.
8. Remarques	
Travail préparatoire au travail de master (TMA). L'offre d'ateliers recherche Master est susceptible de changer chaque année. Elle est mise à disposition des étudiant-e-s dans l'intranet de la HEM.	
9. Bibliographie	
10. Enseignant-e-s	
<p>Site de Genève :</p> <p>Talia BACHIR-LOOPUYT Niels BERENTSEN Guillaume CASTELLA Patrik DASEN Carolina GAUNA Johann VACHER</p> <p>Site de Neuchâtel :</p> <p>Vincent ARLETTAZ Patrik DASEN</p> <p>Coordination :</p> <p>Guillaume Castella</p>	
11. Validation du descriptif	
Date de validation	2025
Instance de validation	Coordination de l'enseignement HEM